REGLEMENT FINALE DEPARTEMENTELE
CHALLENGE FETIS U13 FILLES 2023-2024

Article 1 : Organisation

Le District des Landes et l'Amicale des Educateurs de Football organisent la finale départementale du Challenge U13 Fétis Filles le Samedi 9 Mars 2024 à Laurède.

Article 2 : Composition des équipes

Les équipes doivent être composées de maximum 10 joueuses : 5 titulaires et 5 remplaçantes licenciées à la Fédération Française de Football au club correspondant :

- U13
- U12
- 3 Joueuses maximum U11

Article 3 : Encadrement

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur et licencié à la Fédération Française de Football.
Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur licencié, un dirigeant licencié et les 5 remplaçantes maximum qui sont inscrites sur la feuille de match.

Article 4 : Classement

Un classement sera établi par addition des points cumulés match après match en fonction du barème suivant :

- 3 Points pour un match gagné
- 1 Point pour un match nul
- 0 Point pour un match perdu

Si égalité au classement, c'est la confrontation particulière qui départagera, puis le goal-average général, puis la meilleure attaque et pour finir la meilleure défense.

Article 5 : Durée des rencontres

- 1 match = 1 x 10 minutes (plateau à 4 équipes)

Article 6 : Feuille de match

Elle devra être envoyée à (rlaborde@landes.fff.fr) par mail une journée avant la finale.

Article 7 : Discipline

Toute joueuse exclue lors d'une rencontre ne pourra pas participer à la suivante.

Article 8 : Arbitrage

Un éducateur d'une équipe qui ne joue pas aura la responsabilité de l'arbitrage.

Article 9 : Lois du jeu Futsal

Remplacements :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Une joueuse remplacée peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçantes (à 5 mètres de la ligne médiane coté défense). La joueuse remplaçante entre en jeu au moment où la remplacée sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueuses remplaçantes et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

Règles particulières :

- Ballon spécifique Futsal obligatoire.
- Tacles, charges et contacts interdits (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup-franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 5 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté avant de faire une passe. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors pour l'adversaire.
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 mètres et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, la gardienne doit remettre le ballon en jeu de la main.
- Passe au pied à la gardienne : Celle-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'une partenaire. Sanction : Coup-franc indirect sur la ligne des 6 mètres à l'endroit le plus proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but.

SAMEDI 9 MARS 2024

COMPTE A REBOURS

9h00 : Arrivée des équipes.

9h15 : Réunion avec les éducateurs.

9h30 : Début des matchs.

- A / B (9h30-9h40)
- C / D (9h45-9h55)
- A / C (10h00-10h10)
- B / D (10h15-10h25)
- A / D (10h30-10h40)
- B / C (10h45-10h55)
- A / B (11h00-11h10)
- C / D (11h15-11h25)
- A / C (11h30-11h40)
- B / D (11h45-11h55)
- A / D (12h00-12h05)
- B / C (12h10-12h20)

12h30 : Remise des récompenses.

12h45 : Collation.

13h00 : Départ des équipes.